

Collège Alfred de Musset

La principale

Dossier suivi par
Corinne CHAZEAUD
T 02 38 80 81 77
F 02 38 75 70 65
ce.0450061x
@ac-orleans-tours.fr

Route du pont
45310 Patay

Patay, le 26/06/2019

La Principale

aux

Responsables légaux

Objet : Informations de rentrée

1. **Protocole sanitaire au sein de l'établissement (document complet sur le site du collège)**

- **le port du masque est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs** sauf s'il est incompatible avec l'activité, comme par exemple la prise des repas, le chant, les pratiques sportives. Il appartient aux parents de fournir au moins deux masques par jour à leurs enfants. Exceptionnellement le collège pourra en fournir à ceux qui les oublieront.

- **Le lavage des mains** doit être réalisé à l'arrivée, avant et après le repas, après être allé aux toilettes et dès l'arrivée au domicile. Du savon, des essuie-mains papier jetables sont présents dans tous les sanitaires. Du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée de l'établissement et dans chaque salle.

- Tous les élèves seront **formés aux gestes barrières** afin de mieux les respecter.

- Les classes et les locaux sont ventilés au minimum toutes les trois heures. Le nettoyage des sols et la désinfection des surfaces fréquemment touchées sont réalisés au moins une fois par jour.

- La circulation des élèves dans les couloirs et les escaliers doit se faire **en respectant le sens de circulation**.

- **Au self**, Les élèves s'installeront par classe pour éviter les brassages. Les élèves ne se déplacent qu'après autorisation d'un adulte. Un seul élève par table servira l'eau avec le pichet.

- **Les parents** veillent à prendre la température de leur enfant et si elle est supérieure à 38°C, il doit rester à la maison. Si une personne est porteuse



du virus au sein du foyer, vous devez informer l'établissement et garder votre enfant au domicile.

- En cas de symptômes de Covid-19 au sein de l'établissement, l'élève sera isolé à l'infirmerie sous la responsabilité de l'infirmière scolaire. Sa famille sera immédiatement contactée et invitée à venir le chercher. L'élève ne pourra revenir que sur avis médical.

2/2

2. Bourses

La campagne de bourses des collèges pour l'année scolaire 2020/2021 est ouverte jusqu'au **15 octobre 2020**. Vous pouvez effectuer votre demande via **internet, de votre compte ATEN, en utilisant les codes d'accès à l'ENT** (Espace numérique de Travail) en vous connectant à <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/its>. Les documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée.

3. Suivi de la scolarité grâce au logiciel « PRONOTE »

Pronote vous permet de suivre le cahier de texte, les modifications d'emploi du temps, les absences ou retards, les évaluations... Ce logiciel servira d'interface de communication en cas de fermeture partielle ou total de l'établissement.

L'accès peut se faire :

- ✓ directement en se connectant à l'adresse suivante :
<https://0450061x.index-education.net/pronote/parent.html?Login=true>
L'**identifiant et le mot de passe PRONOTE** seront distribués le jour de la rentrée.
Parents et élèves sont destinataires de codes « Pronote ».
- ✓ ou en passant par l'ENT (codes du compte ATEN).

4. Réunions parents pour le niveau 6^{ème}

L'équipe de direction vous accueillera en salle polyvalente pour des informations générales et répondre à vos questions. Une rencontre avec les équipes pédagogiques aura ensuite lieu en salle de cours.

Lundi 7/09 à 17h30 : classe 6^è1
Lundi 7/09 à 18h00 : classe 6^è3
Mardi 8/09 à 17h30 : classe 6^è2
Mardi 8/09 à 18h00 : classe 6^è4

5. Communication

Les informations sont déposées dans le logiciel Pronote, ou sur le site du collège. Les courriers sont envoyés par messagerie électronique aux familles.

La Principale, Corinne Chazeaud





Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.

- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.

- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque.

Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr